

LA PLUS FORTE-
VENTE DE LA REGION
LILLE. 185, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann
JOURNAL D'INFORMATION

Le Quotidien de Roubaix - Lille - Tourcoing

BUREAUX:
ROUBAIX | Téléph. 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING | Téléph. 9-65
3, rue Fidèle Lahoucq
Directeur: Eug. GUILLAUMF.

COMMENT JE COMPOSE MES PERSONNAGES par MAX DEARLY

Le cinéma est un art qui n'admet pas de compromis; il rend soit d'une façon insérée et attendue, soit alors il provoque le « jour » le plus noir. C'est état de choses est dû surtout à la carence du public qui n'admet pas qu'on lui présente des inepties qui ont coûté des sommes fabuleuses.

soit bon comédien sans avoir de talent. L'acteur qui voudrait connaître le succès devrait posséder l'intuition d'un spectateur. C'est la méthode que j'ai adoptée depuis mes débuts et qui m'a personnellement fort bien réussi. Je suis, en effet, avant tout spectateur. Je vis en



MAX DEARLY dans « Coquecigrol »

Seulement ses jugements sont souvent outranciers et nombre de bandes qui mériteraient meilleur sort sont implacablement délaissées. C'est là, je crois, un des points les plus épineux de l'exploitation cinématographique actuelle.

Travail méconnu

En effet, la production pêche par l'existence de l'élément psychologique dans ses cadres, qui joue, de nos jours, un rôle de tout premier plan et que l'on a tort, à mon avis, de négliger.

L'élaboration d'un film se fait naturellement entre quatre murs, par des personnes qui sont très capables dans leur métier mais qui, malheureusement, n'ont jamais étudié le public et ne peuvent se mettre, de ce fait, à la portée de la mentalité du spectateur.

C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner de le voir réagir. Cela n'empêche que ses réactions soient parfois injustifiées. Il ne se rend pas compte, en fait, de ce que représente d'efforts même un mauvais film. Le public ne réalise pas le travail qu'un film, même de seconde classe, nécessite et le labeur qu'il a fallu déployer. C'est qu'il ne connaît pas assez exactement tous les rouages qui participent à faire marcher la grande horloge qu'est la composition d'un film. Et cette ignorance est en grande partie bien fondée. Il suffit de voir un film pour s'en apercevoir.

Alors que le nom des vedettes et du metteur en scène sont en gros caractères et restent un bon moment sur l'écran, il passe entre deux gros titres un certain nombre de mètres couverts de caractères si fins qu'ils sont invisibles et qui mentionnent le nom de tous les collaborateurs obscurs, mais qui ont pourtant participé à l'élaboration de la bande. Par suite de cette critique et suite à l'importance tout à fait secondaire à cette nomenclature qu'il croit oiseuse et inutile. Et lorsque ceux en qui il avait placé sa confiance le détail, le film entier dans tous ses détails et dans toute sa réalisation souffre de sa critique et suit les contre-coups de son mécontentement.

Ce sont là les jugements que je trouve les plus injustes. Il faut se rendre compte que malgré tout, il n'y a pas que les vedettes et le metteur en scène dans un film. Il y a aussi tous ceux qui savent autour d'eux et que le travail s'agit souvent d'un détail. S'il y a d'une part la vedette, il y a aussi les petits rôles, qui atteignent parfois à un pathétique, un sublime, un humour ou une perfection tels qu'ils méritent un meilleur sort. S'il y a d'autre part le metteur en scène, il ne faut pas oublier le décorateur, l'opérateur, les assistants et surtout, et même avant tout l'ingénieur du son, qui jouent leurs rôles. On leur doit beaucoup et leur participation n'est pas étrangère à l'accueil que le spectateur réserve à chaque film.

On a fait en France un gros effort en ce sens. La nouvelle génération a compris le cinéma et s'y est donnée avec toute la fougue de sa jeunesse. Beaucoup même ont sacrifié tous leurs plaisirs pour cet art merveilleux qu'est le cinéma parlant. C'est la raison pour laquelle le public, d'une part, devrait être plus conciliant, et les producteurs, d'autre part, n'est jamais en réalité mauvais dans toutes ses parties. Il y a certainement un facteur qui est excellent mais qui passe inaperçu parce qu'on ne le montre pas du doigt au spectateur.

Il ne faut pas conséquemment pas s'étonner si devant une mauvaise volonté évidente, le public n'encourage pas certaines entreprises. C'est ainsi que faute de compréhension et faute surtout de connaissance psychologique, on assiste à ce qu'on nomme vulgairement la sortie de « navets ».

Ce que doit faire un bon comédien

J'estime de ce fait qu'un acteur devrait avant de jouer être spectateur. Il ne suffit pas d'avoir du talent pour être comédien; et il arrive parfois que l'on

spectateur et je suis arrivé à sentir en spectateur. C'est là un atout considérable dont on s'imagine mal le poids. Je compose mes personnages avec le plus de conscience et de sincérité possible. Chaque création demande un travail préparatoire énorme. Je recherche à la fois le personnage que je dois incarner et je l'observe avec un soin méticuleux et jaloux. Je me situe de l'autre côté de la barricade et j'étudie les réactions des passants devant un cas, semblable à ce que sera le mien, qui se présente à eux. Cette méthode est, à mon avis, celle qui donne les meilleurs résultats et celle qui ne trahit presque jamais. Elle réussit particulièrement bien lorsqu'il s'agit de créer des rôles comiques, parce qu'elle permet d'obtenir un comique fin et élégant sans jamais tourner au mélodrame. Et rien ne rencontre auprès du public plus de faveur que ce genre de personnage. Le plus bel exemple que l'on puisse donner est le succès de « Jean de la Lune ». C'est là un film merveilleux. Malgré qu'il se rapproche de par l'abandon de son dialogue, trop du théâtre, il possède une facture unique. Il représente « une tranche de vie » sous un jour à la fois sarcastique, osé, humoristique et élégant. Cette coupe qui se recommande de l'esprit le plus caustique et le plus français est faite pour plaire à tout le monde.

Le cinéma français

Le rôle qu'il m'a été possible de créer dans « Coquecigrol » s'apparente à cette formule et ce d'autant plus que j'ai tourné sous la direction d'un metteur en scène de grand talent. En effet, André Berthomieu est un homme remarquable dont les directives sont étonnantes de clarté. Il a le don d'expliquer ce qu'il veut d'une façon tellement extraordinaire et tellement incisive qu'il n'est pas rare qu'une scène, dès la première fois, ait atteint sa forme définitive. Un autre metteur en scène pour qui j'ai beaucoup d'admiration, est René Hervil. C'est un homme beaucoup plus pondéré et qui n'est pas seulement un grand cinéaste mais aussi un homme de théâtre.

J'admire grandement les metteurs en scène pour la part importante qu'ils apportent à l'élaboration du film et pour les responsabilités lourdes qui pèsent sur leurs épaules. Je crois que nous n'avons en France rien à craindre au sujet de nos cadres et de notre patrimoine littéraire. Il ne faut pas oublier que nous devons notre place prépondérante sur le marché mondial du cinéma, depuis l'avènement du parlant, à la richesse de notre domaine littéraire.

Alors que l'Amérique, lorsqu'elle ne fait pas appel aux écrivains européens, choisit la valeur de sa production à une mise en scène grandiose, aux « gags » et à son humour tout particulier qui, toutefois, limitent son influence, la France, grâce à sa richesse et à la souplesse de son esprit tend à produire des films internationaux. Le patrimoine de la France peut d'ailleurs bénéficier d'une extension insoupçonnée. Je suis d'avis que les sujets les plus cinématographiques sont les sujets romantiques et les romans sociaux du dix-neuvième siècle, notamment ceux de Balzac. Je suis persuadé qu'il y a là des ressources qu'on ne peut estimer sans sous-estimer, et le premier qui se hasarder à y prendre la matière de son travail sera, j'en suis assuré, certain du succès.

Les possibilités du cinéma parlant sont telles qu'elles permettent de se hasarder sur cette voie et son avenir s'annonce tellement brillant qu'il encourage à tout entreprendre.

(Copyright par Paris International Presse).

Lire en cinquième page notre Rubrique « LE RÉVEIL DU CINÉMA »

LES PROJETS FINANCIERS du Gouvernement

Le Cabinet Herriot se prononce aujourd'hui sur les propositions de MM. Germain Martin et Palmade

(De notre rédaction parisienne)

C'est ce matin, au cours de deux réunions consécutives tenues, la première au Quai d'Orsay et la seconde au Palais de l'Élysée, que les membres du Gouvernement vont être appelés à se prononcer sur les projets financiers présentés par MM. Germain-Martin et Palmade. Les nouvelles dispositions ont fait, évidemment, l'objet de toutes les questions posées, soit au Parlement, soit dans les ministères intéressés, à toutes les personnes susceptibles de pouvoir donner un « tuyau ». Celles-ci demeurèrent bouche cousue, puis, dans la soirée, les inscriptions commencèrent à circuler.

Voici donc, d'après des renseignements de bonne source, comment se présentent les propositions gouvernementales. L'ensemble des économies et des ressources nouvelles produites atteindrait entre 3.500.000.000 et 4 milliards. 1 milliard 500.000.000 d'économies seraient réalisées sur les crédits de la Défense Nationale, à savoir 800 millions sur les dépenses du ministère de la guerre, 300 millions sur celles de la Marine de guerre et 400 millions sur l'Aéronautique militaire. D'autre part, le projet prévoyait 5 % d'économies à réaliser sur le traitement des fonctionnaires, non par une diminution de ces traitements, mais par une compression des effectifs et, par diminution du taux de certaines indemnités complémentaires. Cette compression serait à réaliser dans chaque département ministériel par le ministre lui-même, en vertu d'un décret l'autorisant à diminuer ses propositions budgétaires de 5 %. L'ensemble porterait sur environ 10 milliards provoquant ainsi 500 millions d'économies.

De plus, 300 millions seraient produits par la suppression de l'octroi de la retraite du combattant social sur le revenu. De plus, serait également envisagée la suppression de la pension de guerre aux veuves remariées, ce qui entraînerait une économie de 300 millions environ.

Les dispositions prévues pour assujettir le revenu des dépôts de la Caisse d'épargne à l'impôt de 5 pour cent, frappant les autres dépôts, seraient maintenues. La part de l'Etat sur les assurances agricoles serait diminuée et l'application de la loi sur les assurances sociales, en ce qui concerne les pensions serait suspendue.

Quant aux impôts nouveaux envisagés par le Gouvernement, il s'agit d'appliquer le droit de timbre sur les transports sur routes et aux entreprises concédées. L'impôt sur l'essence serait également augmenté et l'on procéderait également à un réajustement de l'impôt global sur le revenu.

Ajoutons que dans les couloirs de la Chambre, M. Palmade, ministre du Budget, qui a tenu le rôle de rapporteur des finances au sujet de l'état de la Trésorerie, répétait que le vote d'économies et d'impôts nouveaux était absolument indispensable si l'on veut éviter que l'Etat ne soit obligé de recourir à l'emprunt pour l'exercice en cours, près de 6 milliards 1/2 en 1932. Les disponibilités de la Trésorerie ne seraient plus que de 460 millions.

PLUS DE TROIS MILLIARDS DE DÉFICIT DANS LE BUDGET DE 1931-1932

Le texte du cahier collectif de crédits, discuté hier matin à la Chambre, est accompagné de la loi de budget de l'exercice 1931-1932, établie au 15 juin 1932 (on sait que la clôture de cet exercice remonte au 31 mars). Le total des crédits autorisés par le Trésor à cette date est de 49 milliards 415.671.840 francs, alors que les crédits ouverts par la loi de finances du 31 mars 1931 se chiffrent par 45 milliards 322 millions 500 francs, soit déjà un déficit, au départ, de l'ordre d'un milliard 225 millions.

Mais les crédits ouverts par suite de lois subséquentes, les crédits pour le chômage, les crédits pour le programme naval, ainsi que la proposition en instance au Luxembourg pour la réparation des dommages causés par les calamités publiques, portent le total des crédits ouverts sur l'exercice 1931-1932 à 52 milliards 563.225.344 fr. En sorte que l'excédent des crédits sur les recettes s'élève à 3.147.553.504 fr.

Il est à noter que ce n'est pas ce déficit que le projet fiscal que MM. Palmade et Germain-Martin vont déposer sur le bureau de la Chambre se propose de combler, mais celui de l'exercice 1932.

PLUS DE 300 MILLIONS DE MOINS-VALUE DANS LES RENTRÉES D'IMPÔTS EN MAI DERNIER

Les recouvrements opérés pendant le mois de mai dernier, au titre du budget général, se sont élevés à la somme globale de 2.420.224.900 francs. Les recouvrements effectués sur les impôts directs se rapportent à des rôles émis tant au profit de l'exercice en cours qu'au profit des exercices antérieurs. Les évaluations budgétaires établies pour l'exercice 1932 ne comprennent, au contraire, que des rôles à émettre au profit de cet exercice. On ne peut donc comparer les évaluations et les recouvrements, puisqu'une partie de ces derniers doit bénéficier aux budgets des exercices antérieurs.

En ce qui concerne les recouvrements effectués en mai, sur les contributions indirectes et monopoles, il y a, par rapport aux évaluations budgétaires, une moins-value de 299.575.000 francs, et pour les domaines, une moins-value de 1.534.640 francs. Les recouvrements opérés pendant le mois de mai 1932 présentent, par rapport aux recouvrements du même ordre opérés pendant le mois correspondant de 1931, pour les contributions directes, une moins-value de 107.345.000 fr.; pour les contributions indirectes et monopoles, une moins-value de 180.037.000 fr. et pour les domaines une moins-value de 4.461.400 francs. Le produit des monopoles et des impôts de consommation des trois administrations de l'Enregistrement, des Domaines et des Contributions indirectes atteint, pour le mois de mai 1932, un total de 2.064.640.000 fr. Ce total est inférieur de 299.575.000 fr. aux évaluations budgétaires et de 180.037.000 fr. aux recouvrements du mois de mai 1931.

LE 250^{ME} ANNIVERSAIRE DU VIN DE CHAMPAGNE



On vient de célébrer en Champagne le 250^{ème} anniversaire de la découverte de DOM PÉRIGNON, cellier du monastère d'Hautvillers, qui trouva le moyen de produire et de conserver le vin mousseux. De nombreuses personnalités, dont plusieurs étaient venues d'Angleterre par avion assistèrent aux différentes cérémonies. Voici à Epernay, les villageois entourant la statue de Dom Pérignon et buvant du Champagne à la mémoire du créateur du vin mousseux.

LES DÉLÉGUÉS DU REICH A LAUSANNE ONT LES MAINS LIÉES

On est unanime à constater que l'échec de la conférence serait dû à l'Allemagne

La Conférence de Lausanne n'est pas encore close car on espère encore amener l'Allemagne à composition, étant donnée l'attitude unanime des autres puissances. Malgré cela, la réunion tenue hier matin par le bureau de la Conférence n'avait encore abouti à aucune solution. On sait qu'il s'agit de fixer la somme forfaitaire qui serait réclamée à l'Allemagne le jour où sa capacité serait établie, ainsi que les modalités de l'arrangement à intervenir. On s'efforce dans la discussion d'aboutir à un projet franco-allemand approuvé par les autres créanciers, que le Reich aurait à accepter ou à rejeter.

Le ministre des Finances du Reich, comte Schwerin von Krosok, a soulevé hier matin, de sérieuses objections. Il se confirme de plus en plus que les instructions reçues de Berlin compliquent la tâche des négociateurs et réduisent beaucoup leur initiative. Il est à noter que dans tous les milieux diplomatiques, on est unanime à constater que l'échec de la Conférence incomberait uniquement à l'intransigence de l'Allemagne.

M. Herriot a quitté Lausanne hier, il y retourne ce soir

M. Herriot a quitté Lausanne dans la soirée d'hier pour Paris, où il passera la journée d'aujourd'hui. Dès ce soir, il repartira pour Lausanne, où il sera rendu samedi matin. A la fin de la journée de demain, le président reprendra le train pour Paris, afin de se rendre le dimanche à Cochebert pour assister à la translation du corps d'Aristide Briand et prononcer son discours. Il sera de retour à Lausanne lundi matin.

LA MORT DE « GYP »



Nous avons annoncé hier la mort de M^{lle} la Comtesse de Martel née Antoinette de Mirabeau qui souffrit de nombreux « omnis » sous le pseudonyme de « Gyp ». Nous publions ci-dessus la photographie de la romancière qui était âgée de 87 ans.

LA BANQUE D'ANGLETERRE A ABISSÉ LE TAUX D'ESCOMPTE

La Banque d'Angleterre a abaissé le taux de son escompte de 2 1/2 % à 2 %.

AVANT LES JEUX OLYMPIQUES



Voici le Pompier de Paris, Roger FRANÇOIS, Champion de poids et haltères, d'entraînement.

LES NUMÉROS GAGNANTS DE LA LOTERIE DE LA PRESSE

LE NUMÉRO 9.014 DE LA SÉRIE 43 GAGNE LE PORTEFEUILLE DE 50.000 FRANCS

Jeudi, à 15 heures, devant un public nombreux, qui resta jusqu'à la fin des opérations, a été tirée, dans le fumoir du Grand Théâtre de Lille, mis gracieusement à la disposition des journalistes du Nord par l'Administration municipale et aménagé avec beaucoup de soins par M. Bouquet, surveillant général des Théâtres de Lille, la grande tombola de la Presse, qui obtient chaque année, un si vif succès auprès de ses souscripteurs.

M. Paul Fanyau, ancien syndic de la Compagnie des huissiers, présida les opérations. Quatre azeules de guerre ont mis en mouvement les roses, dont les chiffres composèrent les numéros gagnants, après qu'un cinquième eut tiré d'une urne le numéro de la série.

Voici, dans l'ordre, la liste des numéros gagnants :

Table with 2 columns: SÉR. N° and ORDRE DES LOTS. Lists winning numbers and prizes such as 'Un portefeuille, val. 50.000 fr.', 'Un service de table faïence', etc.

Les souscripteurs que le sort a favorisés, voudront bien se faire connaître immédiatement, par lettre adressée à M. le secrétaire de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord, 77, rue Nationale, à Lille, qui, après vérification et un délai qui ne pourra dépasser le mardi 5 juillet, leur fixera le jour et l'heure où les lots leur seront remis ou expédiés.